

La piste de **l'origine** **France**



Par **Philippe Pavard**
rédacteur en chef
adjoint

Après un mois de mobilisation non-stop des éleveurs, de nombreux blocages de plateformes et d'hypermarchés, c'est « à qui mieux mieux » du côté de la grande distribution pour se proclamer partenaires des agriculteurs en jouant sur la corde sensible de l'origine France. Dernier exemple en date : l'ex-hard discounter Lidl, en cours de repositionnement de son enseigne, promet que 98 % de la viande fraîche de bœuf et de porc proviendra de France à partir de mars. C'est déjà cela, même s'il y a aussi tout le reste, les produits sous marque, transformés, les plats cuisinés, etc.

Et du côté des industriels ? Ils continuent à se faire tirer l'oreille prétextant que lorsque les ingrédients sont nombreux, l'affaire est compliquée. Complexe sans doute mais pas impossible puisque Fleury Michon va indiquer prochainement l'origine de ses matières premières sur tous ses produits.

L'origine et la proximité géographique sont des critères qui rassurent, devant les labels !

Un précédent qu'il sera intéressant de suivre. Sur la question de l'origine se cristallise à juste titre un certain nombre d'espoirs pour les producteurs alors qu'il faut bien admettre que pour le reste, peu de solutions émergent face à une crise hyper-violente. C'est cet enjeu que *La France agricole* explore cette semaine, sans naïveté, dans une longue enquête (lire p. 50) montrant

que ce ressort d'achat fonctionne et peut sans doute encore mieux fonctionner, si la mention de l'origine se généralise. « L'identification du producteur l'emporte sur tout », nous assure ce professeur d'école de commerce, l'origine France jouant comme une réassurance sanitaire.

Dans ce combat pour l'étiquetage, que refuse pour l'instant Bruxelles et que le gouvernement se dit prêt à pousser, les producteurs peuvent s'appuyer sur les organisations de consommateurs qui revendiquent le droit de savoir (lire p. 14). Mais celles-ci ont déjà prévenu qu'il ne fallait pas confondre origine et qualité. Autrement dit, il faudra, quand c'est possible, lui juxtaposer des critères qualitatifs.